

REUNION du 25 Septembre 2014

Convocation : le 16 septembre 2014 le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 25 septembre 2014 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Location appartement "Presbytère"
- SAFACT
- Délibérations diverses : ONF, SYANE, achat de parcelles
- Subvention
- Travaux
- Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi vingt-cinq septembre 2014, huit heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Gilles Sauthier, Jacques Scheuner, Carole Venant, Pierre Chautemps, Annie Bel, Audrey Fighiera, Hervé Perillat, Damien Sauthier, Georges Tritter, Jean-Philippe Thevenod, Laurence Frapsauce, Christian Nambride.

Excusés : P. DONCHE, C. BILLIEUX

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Location appartement "Presbytère"

Le Conseil municipal est informé que seules trois candidatures ont été reçues en Mairie suite à l'annonce déposée pour l'appartement à louer au Presbytère.

Après l'étude des dossiers, la demande de M. Olivier DECOSTER a été retenue.

Le Conseil, décide de louer l'appartement à ce dernier pour une durée de 3 ans commençant le 1er octobre 2014, Le loyer mensuel est fixé à 800,00€, le montant de l'acompte pour le chauffage est de 90,00€, révisable tous les ans selon la consommation et le montant de l'entretien des communs est de 34,00€ révisable également tous les ans.

Une caution équivalente à un mois de loyer est demandée soit 800,00€.

Il est convenu que l'état des lieux de l'appartement sera fait le samedi 27 septembre 2014 à 10h00.

■ SAFACT

M. Yves DUPRAZ informe le Conseil Municipal du rôle de la SAFACT. Il indique également qu'il convient de régulariser certains actes comme l'achat de terrain ou passages, création d'espace, déplacement de chemin ruraux au niveau de la commune.

Le Conseil doit se déterminer sur une demande de devis à la SAFACT pour les demandes d'acquisitions de biens suivantes:

- Achat de la parcelle n°b1041, devant le presbytère sur laquelle est construit l'abri à voiture.
- Régularisation Chemin de la Via
- Déplacement du chemin rural "Chez Nicoud"
- Pont de chez Dévy
- Acquisition de terrains de Mme Berthe ROCH
- Achat par M. GENTRIC du chemin rural desservant ses propriétés

Le Conseil est d'accord pour demander des devis à la SAFACT pour les 4 premières demandes. Il se prononcera ultérieurement au sujet du chemin rural de M. Gentric.

■ **Délibérations diverses : ONF, SYANE**

- ONF

L'ONF a fait deux propositions de coupes pour 2015, à savoir la parcelle I et la parcelle H. L'ONF propose de faire une coupe sur la parcelle I (env. 390 m³) et d'attendre pour la parcelle H.

Le Conseil approuve la proposition de L'ONF.

- SYANE

Le SYANE doit reverser à la Commune une fraction de la Taxe Communale sur les Consommations finales d'Electricité.

Le Conseil approuve le reversement de cette cotisation à la Commune.

■ **Subventions**

- Collège de Boège

L'Association sportive du Collège de Boège a fait une demande de subvention de 70.00 euros soit 10€/enfant à la Commune afin que les élèves puissent participer à des tournois et championnats.

Le Conseil approuve cette subvention.

- Les Culottes Courtes

Les Culottes Courtes ont également fait une demande de subvention à la Commune. Le montant versé par la Commune de Burdignin, serait alors déduit des EUR 180.- /enfant demandés par les Culottes Courtes.

Cette subvention permettrait également que les familles de Burdignin ayant recours aux services des Culottes Courtes ne soient pas contraintes à payer la totalité de l'adhésion,.

N'ayant pas de listes indiquant le nombre d'enfants inscrits aux Culottes Courtes, le Conseil ne prend pas de décision et fait la demande pour obtenir une liste. Une décision sera prise ultérieurement.

M. Yves DUPRAZ informe le Conseil que pour le mercredi midi, il a été mis en place un trajet en bus pour que les enfants des écoles de Villard et Burdignin puissent rejoindre les Culottes Courtes. Les enfants peuvent également manger sur place.

■ Travaux

- Chemin des Pruniers

Intervention sur le réseau d'eau, branchement des eaux pluviales, déplacement de la borne à Incendie

- Pont de Chez Dévy

Projet de refaire le pont.

- Pont de Carraz

Projet d'agrandissement du pont

- Commission sécurité – L'Espérance

La commission de sécurité est passé à l'Espérance et il a été indiqué que pour des réceptions de plus de 100 personnes, il y avait plusieurs choses à modifier, notamment

- le sens d'ouverture de la porte qui se trouve dans la petite cuisine au niveau de la salle
- le changement de l'escalier extérieur

La commission de sécurité demande également à la commune que celle-ci fournisse le consuel pour les salles qui pourraient être occupées,

- Chef-Lieu

Mise au tout à l'égout / Assainissement

Moteur de volée de la 2^{ème} cloche à changer. Il a été démonté et sera remonté par Christian et Pierre.

- Route forestière

Réfection de la Route forestière – Devis auprès de l'entreprise Bibollet.

- Assainissement bas de Burdignin

Les travaux d'assainissement situés aux lieux-dits Les Granges/Chez Morez doivent débuter le 13 octobre 2014.

Enfin, il a été relevé que la Commune est sans nouvelle de l'Entreprise PERRON TP qui devait intervenir « Route de Chez Morez » et terminer les travaux liés à la mise en conformité des captages

■ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil de l'arrêté visant à interdire les chiens de catégorie 1 et 2 dans les locaux mis à disposition par la Commune (appartements).

Les Passeurs d'Art ont demandé à pouvoir allumer les projecteurs de l'Espérance (2^{ème} bâtiment) lorsqu'ils sont sur place. Le Conseil décide de voir avec M. François DESBIOLLES pour l'installation d'une horloge ou d'une cellule de détection de présence sur les projecteurs afin que ceux-ci ne restent pas allumer en continue.

Monsieur Nancy, sis Chemin du Champ de foire assiste à la Réunion du Conseil et fait part des problèmes rencontrés lors de la traditionnelle vogue du village qui a eu lieu le week-end du 6-7 septembre 2014.

Monsieur Nancy demande à pouvoir rencontrer le Président de l'Association Lou Ben Veria et voudrait qu'un service d'ordre soit mis en place lors de la vogue. Il évoque aussi des problèmes de nettoyage (bouteilles et autres dans son terrain).